

MLOG CAPITAL

Société par actions simplifiée au capital de 5.250 euros
Siège social : 107, rue Francis de Pressense 33110 Le Bouscat
RCS BORDEAUX 951 924 232

--- oOo ---

PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six
Le trente juin,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur convocation du président.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent l'intégralité des actions composant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer. La société RUBICON CONSEIL (RCS BORDEAUX 812 715 969), représentée par M. Thorsten Ahns, préside la réunion en tant que président de la société.

Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions règlementées ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés.

L'assemblée générale, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte qu'il n'existe aucune dépense, charge ou amortissement non déductible des bénéfices tels que visés à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'accomplissement de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du président, décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2025 s'élevant à (476.598) euros en intégralité en report à nouveau.

Le poste « Report à Nouveau » est ainsi porté d'un montant de (348.984) euros à (825.582) euros.

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code général des impôts), il est indiqué que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



CEF
Société d'expertise-comptable



MLOG CAPITAL

107 rue Francis de Pressense

33110 LE BOUSCAT

Etats financiers au 31 décembre 2025

Le 26/03/2026

SAS au capital de 9 900 € RCS Bordeaux B 414 973 073
Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Nouvelle-Aquitaine
9 Impasse Jules Hetzel 33700 MERIGNAC
166 Route des Pyrénées 40320 SAMADET
Tél : 05 56 34 24 23 Mail : contact@cabinetcef.fr

COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

ATTESTATION

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

ATTESTATION / RAPPORT

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

MLOG CAPITAL

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	5 281 456,68 €
Chiffre d'affaires	407 800,00 €
Résultat net comptable	-476 598,80 €

Fait à Mérignac,
Le 24/03/2026.

Jérémy PONS,
Expert-comptable.

BILAN ACTIF

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,02		0,25
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	1 784,27	811,44	972,83		847,11	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				59,48		32,43
Participations	3 140 981,20		3 140 981,20		47 700,00	
Créances rattachées à des particip.					61 598,59	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	420,00		420,00			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	3 143 185,47	811,44	3 142 374,03	59,50	110 145,70	32,68
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				36,21		61,19
Créances Clients et comptes ratt.	362 800,00		362 800,00		131 591,50	
Autres créances	1 549 368,36		1 549 368,36		74 639,00	
Charges constatées d'avance	794,00		794,00		358,00	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	226 120,29		226 120,29	4,28	20 321,90	6,03
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	2 139 082,65		2 139 082,65	40,50	226 910,40	67,32
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	5 282 268,12	811,44	5 281 456,68	100	337 056,10	100
(2) Dont à moins d'un an	1 912 962,36					

BILAN PASSIF

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 5 250,00)	5 250,00	0,10	5 000,00	1,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 095 750,00	20,75	296 000,00	87,82
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-348 984,59	-6,61	-102 564,28	-30,43
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-476 598,80	-9,02	-246 420,31	-73,11
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	17 904,13	0,34		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	293 320,74	5,55	-47 984,59	-14,24
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			462,37	0,14
Emprunts et dettes financières diverses	4 788 030,96	90,66	333 726,77	99,01
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	35 640,00	0,67	6 800,00	2,02
Dettes fiscales et sociales	103 679,64	1,96	44 051,55	13,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	60 785,34	1,15		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	4 988 135,94	94,45	385 040,69	114,24
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	5 281 456,68	100	337 056,10	100

(1) Dont à moins d'un an

197 324,98

COMPTE DE RÉSULTAT

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	407 800,00	215 126,25	192 673,75	89,56
Montant net du chiffre d'affaires	407 800,00	215 126,25	192 673,75	89,56
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	4 000,00	2 000,00	2 000,00	100,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	27,19	5,83	21,36	366,38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	411 827,19	217 132,08	194 695,11	89,67
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	351 116,02	344 336,66	6 779,36	1,97
Impôts, taxes et versements assimilés	2 749,32	147,42	2 601,90	
Salaires	205 241,07	76 476,20	128 764,87	168,37
Cotisations sociales	83 105,99	29 182,36	53 923,63	184,78
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	499,28	293,64	205,64	70,03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	73,01	3,12	69,89	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	642 784,69	450 439,40	192 345,29	42,70
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-230 957,50	-233 307,32	2 349,82	1,01
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	27 352,36	613,78	26 738,58	
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	27 352,36	613,78	26 738,58	

COMPTE DE RÉSULTAT

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	255 089,53	13 726,77	241 362,76	
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	255 089,53	13 726,77	241 362,76	
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-227 737,17	-13 112,99	-214 624,18	
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-458 694,67	-246 420,31	-212 274,36	-86,14
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)	17 904,13		17 904,13	
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17 904,13		-17 904,13	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	439 179,55	217 745,86	221 433,69	101,69
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	915 778,35	464 166,17	451 612,18	97,30
BÉNÉFICE OU PERTE	-476 598,80	-246 420,31	-230 178,49	-93,41

SOMMAIRE ANNEXE

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	Non applicable
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Dépréciations (832-1, 832-2, 832-8)	Non applicable
Filiales et participations (832-5)	Produite
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Non applicable
Locations (836-3)	Non applicable
Etat des stocks (832-7)	Non applicable
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Effets de commerce (836-2)	Non applicable
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	Produite
Composition du capital social (832-11)	Produite
Tableau d'affectation du résultat (832-11)	Produite
Etat des actions propres (832-12)	Non applicable
Tableau des variations des capitaux propres (832-11)	Non applicable
Ecart de réévaluation (832-3)	Non applicable
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Non applicable
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	Produite
Engagements (836-1)	Non applicable
Crédits d'impôts (833-2)	Non applicable
Charges et produits exceptionnels (832-21)	Non applicable
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	Non applicable
Autres informations (838-1 à 838-17)	Non significative
Commentaire	Non significative

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 281 456,68 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -476 598,80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/03/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2015-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MLOG - MLOG CAPITAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Materiel de bureau		3 à 5

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.